



CC du Pays de Saint Aubin du Cormier (Siren : 243500592)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Aubin-du-Cormier
Arrondissement	Fougères-Vitré
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Pierre PRODHOMME

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3, rue de la Libération
Numéro et libellé dans la voie	BP 11
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35140 SAINT AUBIN DU CORMIER
Téléphone	02 99 39 22 94
Fax	02 99 45 18 03
Courriel	comonze@staubinducormiercommunaute.fr.
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 824
-----------------------------	--------

Densité moyenne	78,66
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Gosné (213501216)	1 952
35	La Chapelle-Saint-Aubert (213500630)	437
35	Livré-sur-Changeon (213501547)	1 700
35	Mézières-sur-Couesnon (213501786)	1 657
35	Saint-Aubin-du-Cormier (213502537)	3 740
35	Saint-Christophe-de-Valains (213502610)	223
35	Saint-Georges-de-Chesné (213502693)	679
35	Saint-Jean-sur-Couesnon (213502826)	1 146
35	Saint-Marc-sur-Couesnon (213502933)	568
35	Saint-Ouen-des-Alleux (213503048)	1 322
35	Vendel (213503485)	400

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>* Contrôle des installations existantes (diagnostic des installations existantes et contrôle du bon fonctionnement). * Réhabilitation des installations non conformes sur le principe du volontariat.</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés à compter du 1er janvier 2012.</i> - Autres actions environnementales <i>- Protection et mise en valeur de l'environnement (eau, paysage), en particulier les actions relevant du Contrat Eau Paysage Environnement comme : * le portage d'un programme de plantation de haies bocagères et de bosquets (conseils techniques, fourniture de paillages et plants), * la mise à disposition aux communes de matériels de désherbage alternatif, * la distribution de récupérateurs d'eau pluviale. - Promouvoir le développement des énergies renouvelables (valorisation des déchets bois, éolien).</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>Services à la population Politique de l'enfance-jeunesse - Création (construction ou réhabilitation) et gestion de nouveaux équipements destinés à la petite enfance et situés hors du champ scolaire ou périscolaire : multi-accueil (crèche, halte-garderie). - Gestion et animation des espaces jeux existants et futurs, soit directement, soit par délégation. - Gestion de la coordination des actions menées en faveur de l'enfance et de l'adolescence et participation financière à certaines de ses actions. - Gestion et animation d'accueil collectif de mineurs à l'exception de ceux organisés sur le temps périscolaire à compter du 1er septembre 2013 - Signature et mise en oeuvre d'un contrat enfance et d'un contrat temps libre (en partenariat avec la CAF et les communes) ou de tout dispositif similaire qui viendrait s'y substituer, et mise en oeuvre de ceux-ci dans les limites des compétences figurant aux présents statuts. Gestion d'un Relais Assistantes Maternelles. Politique en direction des personnes âgées - Mise en place d'une coordination gérontologique des actions en</i>

faveur des seniors sur le territoire communautaire en lien avec les acteurs locaux. Solidarité - Participation sous forme de subventions au chantier d'insertion de l'association de la Nouvelle Béthel domiciliée à Livré-sur-Changeon dans le cadre d'une convention de partenariat.

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Politique de la ville dans la communauté Dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance, d'animation de la jeunesse et des sports : - création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- aménager, entretenir, gérer et commercialiser les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités présentant un caractère structurant du fait de leur position géographique stratégique : - la zone d'activités de "La Mottais" et ses éventuelles extensions, - la zone d'activités de Chêdeville.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Industrie - artisanat - commerce - tertiaire - contribuer au développement industriel, artisanal, tertiaire et commercial du territoire communautaire, - engager et soutenir des actions de développement économique d'intérêt communautaire, - rechercher et favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles, - réalisation et gestion d'ateliers relais et de bâtiments pour des activités industrielles, artisanales, tertiaires ou commerciales, - Aide technique pour les études et le montage d'opérations de création ou de maintien de derniers commerces pour les communes qui en font la demande. Agriculture - Soutien aux actions favorisant le maintien et la promotion de l'activité agricole (comice agricole...). Emploi : Développement des actions visant à soutenir et à favoriser l'emploi en concertation avec les structures et partenaires intéressés notamment pôle emploi, la Mission Locale. Mise en œuvre des moyens nécessaires au fonctionnement du Point Accueil Emploi.

Développement et aménagement social et culturel

- Etablissements scolaires

En matière scolaire - Remboursement de l'emprunt qui court jusqu'en 2006, réalisé pour des travaux d'aménagement et d'agrandissement du collège Pierre de Dreux antérieurs à 1991.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Développement culturel En vue de rendre plus accessible la culture sous toutes ses formes et ce sur l'ensemble du territoire, la communauté de communes intervient en matière de développement culturel par : - le soutien à la pratique régulière de l'activité musicale en participant, dans le cadre d'une convention de partenariat, au fonctionnement de l'association gestionnaire de l'école de musique du Pays de Saint Aubin, - le partenariat aux animations ponctuelles d'intérêt communautaire, - la réalisation d'événementiels (festival, exposition), de spectacles et d'animations d'intérêt communautaire commandés auprès de professionnels de la culture et notamment l'Espace Bel Air de Saint Aubin-du-Cormier, - la réalisation et la gestion d'un cinéma sur la commune de Saint Aubin-du-Cormier. Pour qu'une action soit d'intérêt communautaire, elle doit répondre au principe de diffusion (dimension d'aménagement du territoire), à un renforcement du lien social (cible prioritaire : la jeunesse et personnes âgées) et relever d'une initiative locale. Participer au développement harmonieux de la lecture publique sur le territoire au travers de la mise en réseau et la coordination des bibliothèques (développement des animations, constitution de fonds thématiques communautaires, mise en place d'outil informatique) et l'accompagnement technique : - des professionnels des bibliothèques du territoire dans la coordination, l'harmonisation de l'utilisation du logiciel de gestion et sur la réflexion sur la politique documentaire, - des bénévoles dans la réalisation et le développement de projets d'animations.

- Activités sportives

Animation sportive - En vue de participer au développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire, la communauté de communes apporte une contribution financière à l'Office Sportif du Pays de Saint Aubin du Cormier pour son fonctionnement dans le cadre d'une convention de partenariat.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- élaboration, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Fougères et des schémas de secteurs.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- consultation lors de l'élaboration de P.L.U. et de cartes communales en vue de l'harmonisation de ces documents d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- réalisation et gestion de Zones d'Aménagement Concerté et lotissement d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté et lotissement à vocation économique uniquement.

- Constitution de réserves foncières

- Acquisitions et constitutions de réserves foncières destinées aux activités communautaires au travers notamment de la procédure de Zone d'Aménagement Différé.

- Organisation des transports non urbains

- schéma d'organisation des transports intra-communautaires. Transport Etude et mise en place d'une offre de transport adaptée au territoire, par délégation du Conseil Général et dans le cadre des dispositions de la Loi du 30 décembre 1982 d'Orientations des Transports Intérieurs.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Elaboration d'un projet de territoire, ex : contrats d'objectifs, schéma d'organisation des transports intra-communautaires, élaboration d'un schéma d'équipements spécifiques communautaires.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- La voirie des zones d'activités d'intérêt communautaire. - Les aménagements immédiats nécessaires à la sécurité des accès des zones d'activités d'intérêt communautaire (exemple : tourne à gauche de la zone de la Mottais). - L'entretien des chemins servant de support aux itinéraires de randonnées inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), dans le cadre d'une convention avec le Département ainsi que ceux non inscrits au PDIPR mais présents dans le randoguide édité par la communauté de communes.

Développement touristique

- Tourisme

Développement touristique Contribuer au développement touristique du territoire communautaire par : - la mise en valeur et la promotion des chemins de promenade et de randonnée, - la réalisation et la gestion du centre d'activités de pleine nature de Mézières sur Couesnon, - la réalisation et la participation à des opérations de promotion touristique.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- élaboration et mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat ou de tout dispositif similaire qui viendrait s'y substituer.

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. - Aide technique pour les études et le montage de projets, auprès des communes de moins de 500 habitants en ayant fait la demande auprès de la communauté de communes pour des projets : - d'acquisition et de viabilisation de terrains en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux, - d'acquisition et de réhabilitation de logements anciens en vue de développer le logement locatif social. - L'aide apportée aux habitants sous forme de conseil par un architecte dans le cadre d'une convention avec le département.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Réalisation d'opérations d'amélioration de l'habitat, qui permettent notamment la prise en compte des besoins des populations défavorisées, dans le cadre d'opérations concertées telles que OPAH, PIG ou de tout dispositif similaire qui viendrait s'y substituer.

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
La communauté de communes pourra exercer son droit de préemption pour la réalisation d'opérations relevant de sa compétence. En cas d'intérêt différent entre la commune et la communauté de communes, l'accord de la commune prévaut.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Nouvelles technologies de l'information et de la communication - Adhésion au syndicat mixte de développement de services de technologies d'information et de télécommunication dénommé Syndicat Mixte Mégalis Bretagne. Réseaux publics et services locaux de communications électroniques Compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L 1425-1 du Code général des collectivités territoriales et incluant notamment les activités suivantes : - l'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L 32 du Code des postes et communications électroniques, - l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants, - la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, - l'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques, - la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finales après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L 1425-1 du Code général des collectivités territoriales.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES (253501084)	SM fermé	80 221
35	SM POUR L'ELABORATION ET LA PROGRAMMATION DU SCOT DU PAYS DE FOUGERES (253514632)	SM fermé	87 947
35	SMICTOM DES FORETS (253501019)	SM fermé	36 881
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 368 981

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)